
La question du « genre » dans le secteur de l'huile de palme et son label RSPO

L'introduction de politiques relatives au genre dans les activités des entreprises d'huile de palme et le système de certification RSPO peuvent-ils faire autre chose que dissimuler la violence, le patriarcat structurel et le racisme inhérents au modèle de la plantation ? Comment, dans un tel contexte, ces politiques relatives au genre peuvent-elles s'appliquer ?

Il est devenu difficile de nier l'ampleur de l'exploitation et de la discrimination des femmes dans le secteur de l'huile de palme. Les entreprises ainsi que leur programme de certification, la Table ronde pour une huile de palme durable (Roundtable for Sustainable Palm Oil - RSPO), ont répondu en intégrant dans leurs activités des politiques et des directives relatives au genre. Mais si le modèle de plantation en lui-même est compris comme violent, destructeur, structurellement raciste et patriarcal, ces politiques de genre peuvent-elles faire autre chose que dissimuler cette violence et cette destruction ? Comment, dans un tel contexte, ces politiques relatives au genre peuvent-elles s'appliquer ?

Les sociétés de plantations de palmiers à huile se félicitent de leurs programmes et politiques visant à offrir des opportunités aux femmes. La société multinationale Olam, par exemple, déclare dans sa politique « Paysages vivants » que tous ses fournisseurs doivent instaurer « l'égalité des sexes, l'égalité d'accès et l'autonomisation des femmes » et mener leurs activités dans le « respect total des lois nationales et internationales applicables, y compris les droits humains et le droit du travail ». (1) Pourtant, les femmes vivant dans et autour des plantations de palmiers à huile d'Olam au Gabon ont livré à WRM une autre version des faits : « ... Nous les femmes, nous ne pouvons plus marcher seules, nous devons aller en groupe à cause du risque d'être agressées par des ouvriers de l'entreprise ou des agents de sécurité. Nous ne nous sentons plus en sécurité autour de nos villages. Il y a clairement une augmentation des abus envers les femmes. »

Par exemple, Socfin, une entreprise de plantations multinationale, défend sa « politique de genre » dans ses activités en Sierra Leone en affirmant qu'environ un quart de ses employés permanents sont des femmes. Socfin poursuit en affirmant que des politiques ont été établies « pour protéger leur travail » et qu'un « comité sur les questions de genre » a été mis en place pour « discuter des problèmes et des revendications des femmes ». (2) La RSPO a déjà apporté sa caution à de nombreuses plantations de Socfin et l'entreprise essaie maintenant d'obtenir une certification pour ses activités en Sierra Leone.

Une femme de la Sierra Leone confrontée aux impacts des activités de Socfin s'inscrit en faux contre ces déclarations de l'entreprise et a déclaré à WRM en décembre 2020 que « l'entreprise profite du travail des femmes de bien des façons [...] Une fois que l'entreprise s'est emparée des terres, les femmes n'ont la plupart du temps d'autre choix que de travailler pour cette entreprise. Les entreprises savent très bien que les femmes n'ont pas d'autre alternative ; alors elles décident du montant de leur salaire, et même de la manière de les traiter. Chaque jour, les femmes doivent parcourir de longues distances à pied pour aller à leur travail puis revenir chez elles, en marchant très longtemps, ce qui les expose à la violence. [...] C'est très dur pour elles. » (3)

La liste des témoignages des femmes dénonçant les nombreux niveaux de destruction et de violences que cette industrie représente pour elles serait interminable. Une femme a expliqué : « Même si vous travaillez déjà et que vous avez effectué un mois de travail, mais que vous refusez de coucher avec le chef ou le contremaître, vous ne recevrez pas votre salaire, votre nom disparaîtra de la liste ou vous serez payée beaucoup moins que ce qui vous avait été promis ou vous était dû. » Une jeune femme libérienne a décrit la réalité de la plantation où elle travaillait : « Je travaille deux fois dans la semaine et pendant ces deux jours, le chef touche constamment les seins et les fesses des femmes, moi y compris. » Une femme du Guatemala a expliqué : « Souvent, les contremaîtres de la plantation font du chantage aux femmes et leur proposent un travail en échange de relations sexuelles ; si elles refusent de coucher avec eux, ils ne les emploient pas. » D'autres racontent que//: « tu dois coucher avec les chefs ou les contremaîtres avant de pouvoir vendre ta nourriture aux travailleurs ». (4)

En Afrique occidentale et centrale, les plantations industrielles de palmier à huile deviennent également une menace pour sa culture et son utilisation traditionnelles. La résistance contre ces plantations se transforme également en un combat des femmes pour leur indépendance économique. Quand des femmes prennent la parole, les entreprises ont recours aux rôles culturellement assignés aux femmes pour les marginaliser. Comme cela est expliqué dans la brochure « 12 tactiques utilisées par les sociétés productrices d'huile de palme pour s'emparer des terres communautaires », les représentants de l'entreprise diront aux chefs et aux membres de la famille que « le rôle des femmes est de s'occuper de la maison et de la cuisine, pas de critiquer l'entreprise ». Ils chercheront à rendre les hommes de leurs familles honteux et gênés du fait que leurs femmes, leurs filles ou leurs sœurs choisissent d'agir. De ce fait, l'ensemble de la famille, et parfois une grande partie de la communauté, fera pression sur les femmes pour qu'elles cessent de protester contre l'entreprise.

La réalité est que partout où ces plantations se développent en Afrique, en Asie et en Amérique latine, les femmes qui vivent dans ou autour des plantations industrielles de palmiers à huile en monoculture sont confrontées à une augmentation des abus tels que (6) :

- **des viols et des actes de torture** dans ou autour des champs des plantations, les auteurs restant généralement impunis ;
- **des arrestations ou des perquisitions violentes** au prétexte que de l'huile de palme ou des noix de palme ont été volées dans les plantations de l'entreprise. Cela vient du fait que les femmes se voient retirer ou détruire leur production traditionnelle d'huile, en particulier en Afrique où les femmes produisent de l'huile de palme depuis des générations. Ces accusations sont en grande partie fausses et, surtout, illégitimes, parce que ce sont les entreprises qui ont volé les terres des communautés en premier lieu ;
- **des agents de sécurité qui entrent dans les maisons** des membres de la communauté pendant la nuit, soi-disant à la recherche de noix de palme ou d'huile de palme, exposant ainsi les femmes à des brutalités, des abus et des arrestations ;
- **la perte de terres, de forêts et de ressources en eau**. Les femmes sont obligées de parcourir de longues distances pour trouver des terres cultivables, souvent sur de nombreux kilomètres et souvent à travers les plantations, ce qui expose les femmes et les filles au risque d'être violées, agressées ou fouillées avec violence ;
- **les femmes sont dépossédées de leurs terres et obligées de vendre leur force de travail à des sociétés de plantations ;**
- les femmes sont **forcées d'offrir des relations sexuelles en échange d'un travail ;**
- les femmes sont confrontées à de graves **problèmes de santé dus à des tâches dangereuses et abusives**, en particulier lors de l'application de produits agrochimiques. Les femmes et les hommes qui travaillent dans les plantations de palmiers à huile expliquent que leurs conditions de travail

s'apparentent à de l'esclavage. En Indonésie, les femmes et les enfants sont souvent obligés de travailler gratuitement pour aider les hommes à atteindre les objectifs de production que l'entreprise leur fixe comme condition pour recevoir la totalité du salaire pour la journée ;

- les femmes sont confrontées à la **destruction du tissu culturel et social** de la vie de leurs communautés.

Aucune de ces réalités n'apparaît dans les luxueuses brochures des entreprises ou sur leurs pages web. Les violences sexuelles, les abus et le harcèlement dont souffrent les femmes du fait des grandes plantations ne sont que rarement mentionnés, même pendant les réunions communautaires ou dans les rapports universitaires ou des ONG. Généralement, l'ampleur choquante de cette réalité n'est exprimée que quand les femmes se retrouvent entre elles. Dans ces conversations, il devient clair que les violences et les abus sexuels font partie intégrante du modèle des grandes plantations. (7) Le patriarcat structurel du modèle est généralement dissimulé et réduit au terme vague très utilisé d'« impacts différenciés ».

En réponse, une vidéo diffusée le 25 novembre 2020, Journée pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, condamne le fait que le harcèlement sexuel et la violence à l'égard des femmes soient aussi une pratique courante dans le secteur des plantations de palmiers à huile et aient une incidence à la fois sur les travailleuses et les femmes vivant dans les communautés environnantes. (8)

La RSPO défend des abus qui durent depuis trop longtemps

La RSPO est le système de certification volontaire le plus largement utilisé au niveau mondial par les sociétés productrices d'huile de palme. Il s'agit d'un partenariat entre l'industrie de l'huile de palme et quelques ONG, dans lequel le WWF occupe une place très importante. Elle délivre des certificats aux producteurs d'huile de palme sur la base d'un ensemble de principes et de critères approuvés par ses membres. Ce que la RSPO ne fait **pas**, c'est remettre en question la superficie des terres accaparées, la pollution, la violation des droits des communautés et des travailleurs et la violence globale qui caractérisent cette industrie. La RSPO facilite la poursuite de l'expansion du modèle des plantations industrielles de palmiers à huile tout en le certifiant comme « durable ».

L'une des normes de la RSPO est la promotion de « l'égalité des sexes ». Selon la RSPO, pour que la certification soit attribuée à une entreprise, cette dernière doit respecter ses principes et critères de 2018. (9) Les principes relatifs aux « moyens de subsistance durables et à la réduction de la pauvreté » exigent que « chaque personne engagée dans la production d'huile de palme dispose de chances égales pour la réalisation de son potentiel au travail et au sein de la communauté, dans la dignité et l'égalité, et dans un environnement de travail et de vie sain ». Un comité sur le genre est censé « sensibiliser, identifier et traiter les problèmes, ainsi que les opportunités et les améliorations nécessaires aux conditions des femmes », et il est nécessaire qu'il n'y ait « pas de harcèlement ou d'abus sur le lieu de travail » et que les droits reproductifs soient protégés. Cela est censé garantir « un travail sûr et décent » ainsi que le respect des droits humains. Le document de 2018 donne ensuite des « lignes directrices » sur chacun de ses principes et critères. En ce qui concerne le comité sur l'égalité des sexes, les lignes directrices appellent à « des programmes destinés à traiter les problèmes particuliers auxquels sont confrontées les femmes, telles que la violence et le harcèlement sexuel sur le lieu de travail » et indiquent que le comité « devrait comprendre des représentants de tous les domaines de travail [et] examinera des questions telles que : la formation sur les droits des femmes ; des conseils aux femmes touchées par la violence ; les services de garde d'enfants à fournir par l'unité de certification ; les femmes seront autorisées à allaiter jusqu'à neuf mois avant de reprendre les tâches de pulvérisation ou d'utilisation de produits chimiques ; les

femmes doivent avoir des temps de pause spécifiques pour permettre un allaitement efficace. »

Les femmes, cependant, sont généralement affectées à des tâches peu rémunérées, difficiles et dévalorisantes, notamment à l'application des pesticides. Il s'agit de tâches extrêmement dangereuses pour les femmes et leur santé reproductive.

En outre, la RSPO dispose d'un groupe de travail sur les droits humains – incluant un sous-groupe spécifique pour le genre – qui est censé garantir la réussite de la mise en œuvre des principes et critères de la RSPO qui sont applicables à la protection et au respect des droits humains. (10) Le groupe de travail se compose des multinationales Sime Darby, Agropalma Group, Wilmar, Bunge, Unilever, Kellogg's et de la banque néerlandaise ABN-AMRO, ainsi que de l'ONG Solidaridad, et est coprésidé par des représentants de Cargill et d'Oxfam Novib. Étant donné que les représentants des multinationales, quatre fois plus nombreux, dominant le Groupe de travail, il n'est peut-être pas surprenant que malgré les belles paroles et les politiques apparemment strictes, les femmes continuent d'être confrontées à des abus, du harcèlement et des violences dans les plantations de palmiers à huile, que ces plantations soient certifiées RSPO ou non.

Il est crucial de se demander comment un groupe de travail sur les droits humains d'un système de certification qui prétend garantir une « production éthique » d'huile de palme peut ne même pas prendre la peine de donner officiellement voix au chapitre à des groupes locaux ou à des communautés impactées dans la structure de leur organisation. Et surtout, un tel groupe de travail ne devrait-il pas exclure toute participation des entreprises en cours de certification ? La réponse à ces questions réside dans le fait que la RSPO a été créée pour permettre à cette industrie de poursuivre ses activités et de se développer et que cet organisme profite donc avant tout aux entreprises qu'elle certifie.

Une déclaration d'une réunion de 2019 de l'Alliance informelle contre l'expansion des plantations industrielles de palmiers à huile en Afrique occidentale et centrale affirme : « Les femmes et les filles dans ces régions de plantations subissent les injustices et les inégalités les plus flagrantes. Leur dignité est bafouée et elles sont victimes quotidiennement de l'exploitation humaine. Qu'il s'agisse des obligations de respecter des quotas pour la collecte des noix de palme ou des faveurs sexuelles exigées par les agents de sécurité de l'entreprise qui les accusent de ramasser des noix de palme tombées dans les plantations, elles subissent les humiliations les plus graves, souvent en silence. » (11)

De plus, un article publié par deux journalistes d'Associated Press (AP) en 2020 qui documente les abus sexuels, le harcèlement et le viol de femmes et de filles dans des plantations de palmiers à huile en Malaisie et en Indonésie souligne que cette violence sévit dans toutes les régions. Les journalistes notent que « sur près de 100 plaintes déposées [auprès de la RSPO] en Indonésie et en Malaisie au cours des dix dernières années [...], les femmes ne sont presque jamais mentionnées ». (12) Pourtant, ces plaintes révèlent l'impunité dont bénéficient les auteurs de viols et d'actes de harcèlement dans les plantations qui fournissent en huile de palme les chaînes d'approvisionnement de certains des plus grands noms d'un secteur des cosmétiques qui représente 530 milliards USD. Ces « abus sur le lieu de travail se produisent régulièrement dans tout le secteur », écrivent-ils, y compris dans les plantations qui bénéficient de la certification verte de la RSPO.

La RSPO aide ainsi les entreprises de plantation de palmiers à huile non seulement à faire du « greenwashing » sur leurs activités destructrices, mais aussi, comme le disent les mouvements féministes, à faire du « purplewashing ». L'auteur militant Larry Lohmann décrit comment les documents sur la « politique de genre » des entreprises ne soulèvent même jamais la question de

savoir pourquoi les violences physiques et sexuelles contre les femmes sont un aspect si systémique de ce secteur. Ces documents sont utilisés par les sociétés de plantation et leurs systèmes de certification associés pour contenir et affaiblir les mouvements féministes et les luttes dirigées par des femmes, en donnant simplement une coloration différente à un patriarcat sous-jacent.

Ce qui disent les femmes dont les terres ont été occupées par les plantations industrielles de palmiers à huile confirme une fois de plus que, contrairement à la propagande des entreprises diffusée sur leurs politiques sur le genre qui prétendent bénéficier aux femmes et améliorer leur vie dans tout le secteur, c'est tout le contraire qui est vrai : l'industrie de l'huile de palme est source de violence, de désespoir et d'abus.

Qui allez-vous écouter maintenant ?

- (1) [Olam Living Landscapes Policy](#), avril 2018
- (2) SOCFIN Group, Socfin's response to Fian's « [Draft report extracts made available to Socfin before publication – Provisional title: Land Conflict in Malen –Analysis and lessons learned from a human perspective](#) », p. 5.
- (3) Bulletin WRM 253, [L'exploitation sexuelle et la violence contre les femmes à la base du modèle de la plantation industrielle](#), 2020
- (4) [Briser le silence : les plantations industrielles de palmiers à huile et d'hévéa apportent harcèlement, violences sexuelles et abus à l'encontre des femmes](#)
- (5) [Promettre, diviser, intimider, contraindre : 12 tactiques utilisées par les sociétés productrices d'huile de palme pour s'emparer des terres communautaires](#), p. 40, Tactique 7 : Exclure et marginaliser les femmes ; les violences contre les femmes dont ne parlent jamais les sociétés
- (6) Bulletin WRM 236, [Dans l'ombre des entreprises d'huile de palme au Cameroun : le récit des abus subis par les femmes](#)
- (7) Idem (5)
- (8) Vidéo : Nouvelle vidéo - [La violence et les abus sexuels contre les femmes dans les plantations de palmiers à huile DOIVENT CESSER](#)
- (9) RSPO, [Principles and Criteria](#), 2018
- (10) RSPO, [Human rights and social standards](#)
- (11) Compte rendu de réunion, Alliance informelle contre les plantations industrielles de palmiers à huile en Afrique occidentale et centrale, Côte d'Ivoire, 2019
- (12) Mason M. et McDowell R, [Rape, Abuses in palm oil fields linked to top beauty brands](#), Associated Press, novembre 2021